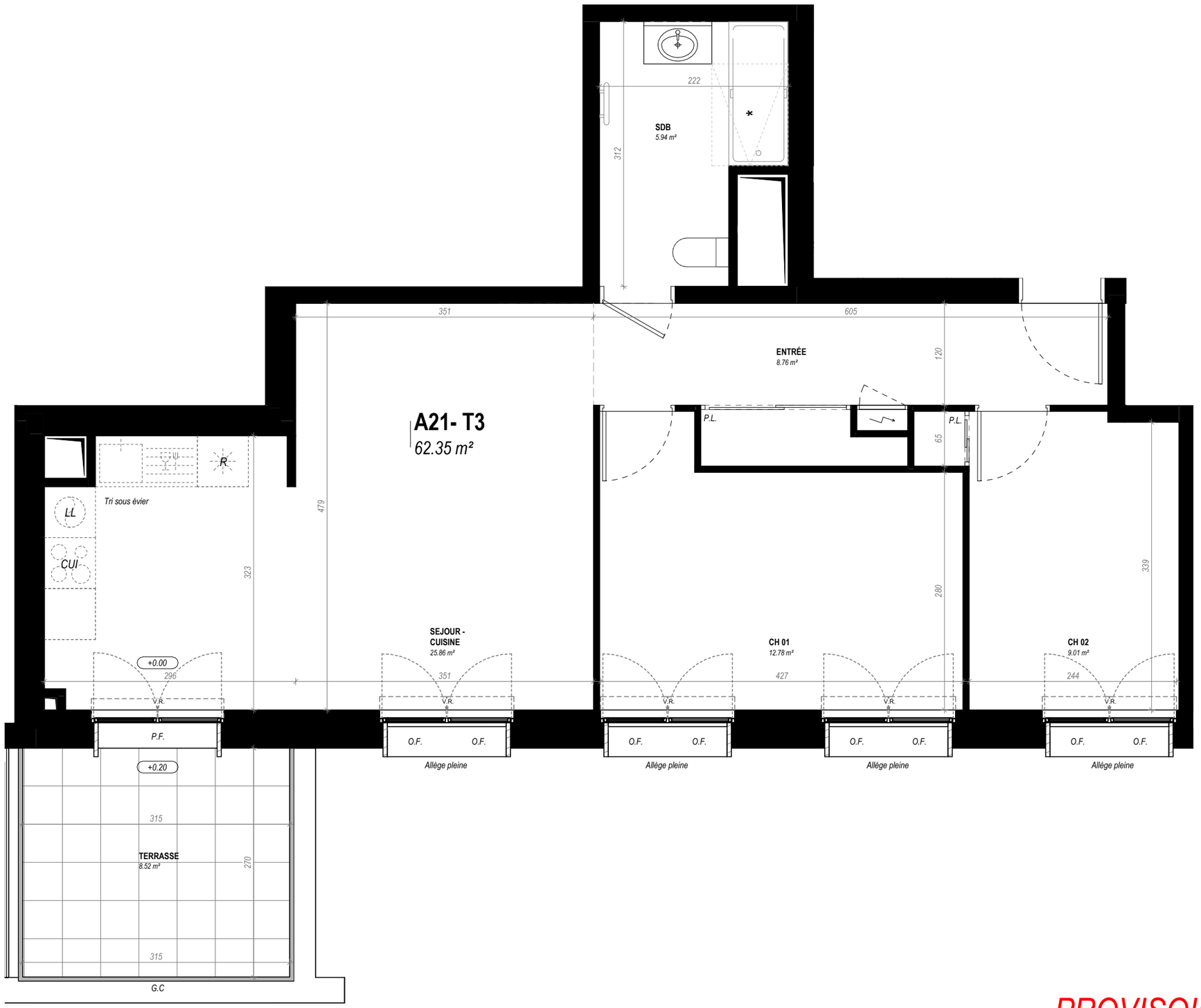

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d 'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans.
Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible.
Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique.
Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, R, CUI et évier, sont représentées pour illustrer l 'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l 'implantation ultérieure de ces équipements, dont l 'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif.
Les seuils de menuiseries sont conforment à la réglementation.
** Proposition d'implantation d'une douche accessible.*

S

LEGENDE

V.R.	Volet roulant
G.C.	Garde-corps
O.F.	Fenêtre ouvrant à la française
P.F.	Porte fenêtre
P.L.	Placard
Fx	Fixe
HSP	Hauteur sous plafond
EP	Descente d'eaux pluviales

Plaques de cuisson · Réfrigérateur · Lave-vaisselle · Lave-linge · Soffite · Tableau électrique · Sèche-serviette

PROVISOIRE

GROUPE arc

ARC PROMOTION ILE-DE-FRANCE

D'UN MUR A L'AUTRE

RUE CANDALE - MEHUL

PLAN DE VENTE

S

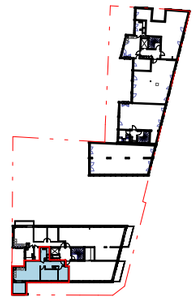

BÂTIMENT		ECHELLE
A	PANTIN (93)	1:50
TYPE		TYPOLOGIE
3 pièces		T3
APPT.	NIVEAU	N°LOT
A21	R+2	
DATE : 26/10/2026	INDICE :	5

PIECE	SURFACE
CH 01	12.78 m²
CH 02	9.01 m²
ENTRÉE	8.76 m²
SDB	5.94 m²
SEJOUR - CUISINE	25.86 m²
1_SURFACE HABITABLE	**62.35 m²**
TERRASSE	8.52 m²
2_SURFACE EXTERIEURE	**8.52 m²**
A21	**70.87 m²**